



ESPACE

France Services

Cour-Cheverny



Lettre d'information - MARS 2024



ACCUEIL

Lun, Mar, Ven

9h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi 9h - 12h30

Jedi 13h30 - 17h30

Tél. 02 54 74 32 07



PERMANENCES PARTENAIRES

> **MARDI**

Conseiller numérique

Sur rdv au 07 80 98 28 05

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00 (un mardi sur deux)

Ateliers numériques

Un mardi sur deux,

14h00 - 15h30 ou 15h30 - 17h00

inscription 02 54 74 32 07

> **MARDI**

Conciliatrice de justice

1er et 3ème mardi du mois

Sur rdv au 02 54 74 32 07

> **SUR DEMANDE**

Travailleur social -

CIAS du Blaisois

1er mercredi du mois

9h00 - 12h00

Sur rdv au 02 54 57 41 20

UDAF41

**(microcrédit, point conseil
budget, soutien aux tuteurs)**

Sur rdv au 02 54 74 32 07

Juriste généraliste - CDAD41

Accès au droit

Sur rdv au 02 54 74 32 07



À LA UNE

Revenu de Solidarité Active (RSA) et Prime d'activité : le montant net social facilite vos démarches.

C'est quoi le montant net social ?

Depuis janvier 2024 le montant net social est une nouvelle information inscrite sur vos bulletins de paie et sur vos relevés si vous percevez des revenus de remplacement (pension de retraite, allocation chômage, prestations sociales, indemnités journalières de sécurité sociale). Ce montant, calculé par votre employeur ou l'organisme qui vous verse des prestations, est le montant exact à déclarer pour toutes les demandes et déclarations trimestrielles de ressources relatives au RSA et à la Prime d'activité réalisées à partir du 1er février. Il sert à calculer précisément le montant de vos aides.

Comment est calculé le montant net social ?



Quels sont les avantages du montant net social ?

- Simplifier les démarches des bénéficiaires de la Prime d'activité et du RSA qui n'auront plus à calculer eux-mêmes le revenu à déclarer pour le calcul de leurs droits.
- Réduire les risques d'erreur dans les déclarations car le montant sera indiqué directement par celui qui verse le revenu.
- Réduire le non-recours aux prestations et garantir l'accès aux droits en simplifiant les démarches.

À savoir :

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le mode de calcul du montant « net social » et son usage sur le site du **ministère chargé des Solidarités** (solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social). La manière de calculer le montant net social sur le bulletin de paie est par exemple expliquée.

Chaque salarié peut vérifier directement les montants « net sociaux » déclarés par son employeur ou l'organisme qui lui verse des prestations sur son espace personnalisé sur mesdroitssociaux.fr. Le détail des montants « net sociaux » connus des organismes est pris en compte pour le calcul des droits et est affiché de manière lisible et transparente.

↳ *Si vous n'êtes pas allocataire du RSA ou de la prime d'activité, l'affichage du montant net social ne change rien pour vous. Il peut en revanche vous permettre de simuler vos droits à ces prestations sur caf.fr ou msa.fr*



Espace France Services de Cour-Cheverny
7 Boulevard Munier - 41700 COUR-CHEVERNY
02 54 74 32 07 - efs@mairie-cour-cheverny.fr

France
services



CÔTÉ PRATIQUE

L'Identité Numérique La Poste : une solution pour un accès France Connect.



Qu'est ce que l'identité numérique ?

Le service identité numérique La Poste facilite vos démarches administratives en ligne et notamment la création d'un compte FranceConnect. Avec un seul identifiant sécurisé pour des centaines de sites, une preuve d'identité certifiée, une protection contre le vol d'identité prouvant que c'est bien vous qui vous connectez.

À quoi sert FranceConnect ?

FranceConnect est la solution de l'État pour faciliter la connexion aux services et démarches en ligne. Il permet d'accéder à plus de 1400 services. Sur un site qui dispose du bouton FranceConnect, au lieu de créer un compte et d'avoir à retenir un mot de passe supplémentaire, vous pourrez vous connecter grâce à l'une des six options proposées via un compte que vous possédez déjà. Au choix : le compte impots.gouv.fr, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, msa.fr et Yris.

→ Un conseiller France Services peut vous accompagner dans cette démarche : 02 54 74 32 07

→ Un tutoriel pas-à-pas est disponible sur la plateforme solidarite-numerique.fr

L'identité numérique La Poste est donc une solution pour accéder aux services qui imposent une connexion FranceConnect ou FranceConnect+ (pour les démarches plus sensibles) telles que : calculer, déclarer et payer vos impôts en ligne, demander ou renouveler votre certificat d'immatriculation, accéder facilement à "Mon compte formation" etc... .

Quels sont les prérequis pour créer son identité numérique La Poste ?

- Avoir 18 ans
- Détenir un document d'identité en cours de validité
- posséder un numéro de mobile et un smartphone.
- Disposer d'une adresse mail et de son mot de passe associé.

Où créer son identité numérique La Poste ?

En ligne : lidentitenumérique.laposte.fr ou directement en bureau de poste muni de sa pièce d'identité valide.

Les Rendez-vous de la retraite du 23 au 29 mars 2024

Vous envisagez de prendre prochainement votre retraite et vous souhaitez faire le point sur votre situation personnelle et vos droits ? L'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco et la MSA organisent conjointement cette nouvelle édition des Rendez-vous de la retraite du 23 au 29 mars 2024 afin de répondre à toutes vos questions.

Deux fois par an, pendant une semaine, ce dispositif complet d'information organisé par les trois organismes à la fois en agence, au téléphone et sur internet, est proposé aux actifs, qu'ils soient ou non plus ou moins proches de la retraite. Lors de cette édition des

"Rendez-vous de la retraite" plusieurs temps forts seront organisés :

Des webinaires :

- le lundi 25 mars à 14h sur le thème "La retraite progressive et le cumul emploi retraite".
- le jeudi 28 mars à 14h sur le thème "carrière longue qu'est-ce qui change ?"

Des créneaux de rendez-vous avec des conseillers, dans un point d'information retraite ou par téléphone.

Pour s'inscrire aux webinaires, prendre un rendez-vous ou découvrir le programme complet :

<https://rdv-retraite.fr/>



LE SAVIEZ-VOUS ?



"Solidarité Numérique" : une plateforme pour progresser dans le numérique

Si vous avez des compétences numériques de base et que vous souhaitez apprendre seul alors ce site est fait pour vous. "Solidarité Numérique" est un site internet qui regroupe des ressources pour vos besoins numériques du quotidien. La plateforme vous propose de nombreux tutoriels simples, imagés et intuitifs qui vous permettront par exemple de : mettre à jour Windows 10, gérer efficacement votre boîte mail, créer votre compte CARSAT, bien utiliser votre smartphone, créer votre identité numérique, faire une demande d'inscription à France Travail, signaler une fraude à la carte bancaire etc... . Et tout cela gratuitement !

→ solidarite-numerique.fr



Permis de conduire : comment consulter vos points ?

"Mes Points Permis" le téléservice qui vous permet de consulter gratuitement le nombre de points que vous avez sur votre permis de conduire. Vous pouvez aussi accéder aux informations concernant les catégories et la validité de votre permis de conduire. Pour cela, rendez-vous sur le site "Mes Points Permis", connectez vous via France Connect ou créez un compte à l'aide de votre adresse mail et de votre permis de conduire (le numéro de votre permis sera demandé pour la création de votre compte).

mespoints.permisdeconduire.gouv.fr

Les partenaires de l'Espace France Services de Cour-Cheverny :